100 ans d’expérience collective face aux défis techniques, environnementaux, juridiques, économiques et humains à venir

Nathalie TOURRETTE, Matthieu CHIREZ*

*** Avocats, cabinet JP Karsenty**

Rapport de synthèse du colloque du 9 juin 2023 organisé par le Syndicat des vignerons de Châteauneuf-du-Pape à l'occasion de son 100ème anniversaire

Cent ans de syndicalisme – Nous avons l’honneur et la charge de faire cette synthèse de la journée.

Lorsque nos chers amis et syndicalistes d’aujourd’hui, Christine FRESLARD, Jessica PAYERAS et Michel BLANC, m’ont proposé d’être le grand témoin de cette journée et d’en faire la synthèse, je leur ai suggéré de la faire en binôme, à l’instar des interventions de la journée, et je me suis donc mise en quête … d’un vigneron, bien entendu, cela ne vous étonnera pas.

Et finalement je n’ai pas cherché très loin ni très longtemps puisque mon binôme de tous les jours, sur le plan professionnel que les choses soient claires, Matthieu CHIREZ, a eu la drôle d’idée il n’y a pas très longtemps de planter quelques pieds de vigne à Belle île en Mer, alors pourtant qu’il est né en Provence ! Allez savoir !

Nous ferons donc cette synthèse ensemble, et je la ferai avec un néo-vigneron mais avocat à temps plein, alors que finalement j’aurais pu la faire avec un vigneron, avocat, et en plus, de surcroît maire de Châteauneuf-du-Pape, en la personne de M. Claude AVRIL.

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président du Syndicat des Vignerons de l'appellation Châteauneuf-du-Pape, Madame la Présidente de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation, merci de nous recevoir sur vos terres riches d'histoire et de sains nectars !

Nous nous lançons donc dans une synthèse non pas par un, mais deux avocats.

Cent ans de syndicalisme, nous nous attendions à l'Internationale, Hourra l'Oural, la renaissance d'un ouvrier, à la mécanisation à travers un poney, cent ans de grand soir ou à la vigne révoltée !

Et puis nous avons lu ce programme, et pensé que pour marquer cent ans on célèbrerait un passé, quand en vérité, on encense un avenir.

Il aurait été l'usage, et la journée aurait ronronné, de regarder derrière soi.

Mais c'eût été renier la ténacité du Baron LE ROY DE BOISEAUMARIE, dont tout le monde ici a déjà parlé, et celle de son ami Joseph CAPUS, sénateur de Gironde, dont vous avez rappelé la complicité dans vos propos introductifs, Monsieur le Professeur émérite Norbert OLSZAK.

Cette complicité faite d'une amitié girondo-rhodanienne et dont la présence du Professeur Ronan RAFFRAY aujourd'hui, est bien la preuve qu'elle perdure encore, pour le bien du vin.

Une fois la belle affiche annoncée, nous avons donc écouté les brillantes interventions dont nous avons l'impossible charge de faire la synthèse aujourd'hui, réduction qui nous place dans la position de Sisyphe puisque soyons clairs, cette synthèse, nous n'y arriverons pas – on voit bien l'esprit taquin de nos hôtes puisque l'on confie encore une fois à des avocats ce qui est bien impossible – mais soyez rassurés chers amis il faut imaginer Sisyphe heureux, et heureux nous le sommes !

L’histoire du syndicalisme à Châteauneuf-du-Pape, elle est particulière – vous le savez – car c’est ici que tout a commencé : la création des appellations d’origine venue de la nécessité de répondre à la crise du vin liée aux fraudes résultant de « vins artificiels », par opposition au vin naturel, pris dans sa définition de la loi Griffe toujours d’actualité avec la définition du vin au niveau européen, cela nous a été rappelé ce matin.

Le Professeur OLSZAK nous a relaté les grandes dates de cette création avec en point d’orgue, bien entendu, le décret du 15 mai 1936 qui reconnut l’appellation Châteauneuf-du-Pape, comme la première. Quoi qu’on en veuille, Châteauneuf-du-Pape n’est pas une appellation comme les autres !

Nous devons effectivement rendre hommage, comme beaucoup l’ont fait au cours de cette journée, à l’homme qui, lors d’une grande manifestation vigneronne de Montpellier en 1907, alors qu’il était destiné à devenir avocat, aurait mis le feu à la porte du palais de justice pour empêcher les troupes qui s’étaient cantonnées à l'intérieur de tirer sur les manifestants.

Je veux bien entendu parler du baron LE ROY, et dire - comme vous le savez - qu’il a failli mourir au combat, pour une histoire de vaste querelle aérienne pendant la première guerre. Serions-nous là s’il n’avait pas survécu ? Ce que l’on sait, c’est que l’on ne sait rien, alors tirons les enseignements du passé pour continuer à faire briller de façon collective l’appellation Châteauneuf-du-Pape, c’est ce que vous nous avez conté ce matin, Monsieur Xavier ROLLIN.

Même si l’on ne sait rien, ce combat continue. Et ce combat, c’est d’abord celui de la non-déconstruction, je pense ici à Camus qui recevant son prix Nobel de littérature nous rappelait qui si chaque génération se croit vouée à refaire le monde, la lourde tâche qui est celle des artistes est d’abord d’empêcher que ce monde ne se défasse.

Et c’est de cette ode à la non-déconstruction, de cet anti-guide du building et de cette protection dont vous nous avez parlé aujourd’hui chers intervenants.

D’abord vous, Chère Isabelle POITOUT, en nous rappelant que si les ennemis de la vigne peuvent bien changer, que si les centrales nucléaires, les lignes TGV, les carrières d’hier sont devenues les petites tortues d’aujourd’hui, le combat reste au fond toujours le même : et qu’il faut s’abstenir pour ne pas déliter.

C’est bien pour ça qu’« *un élu ne se fera pas élire sur ce qu’il ne construira pas»,* autant dire pour ce qu’il n’aura pas fait.

Après tout quel beau programme politique que celui de l’abstention du futur élu pour la paix des électeurs, en privilégiant la conscience collective (certains diraient même en redonnant le pouvoir au peuple).

Mais s’empêcher de déconstruire ne signifie pas ne rien faire puisqu’il faut bien protéger.

Parcelle non délocalisable, parcelle non remplaçable, conscience environnementale et sociétale qui nous permet de cultiver dans la durée, Sigolène PICOT le sait, outre le fameux « amendement Sigolène », dont nous avons tous appris l’existence aujourd’hui, vous nous avez rappelé cette inscription du vin au patrimoine culturel, gastronomique et paysager de la France.

Grâce à vous le code rural se poétise, respectant les mises en garde de Baudelaire lorsqu’il écrivait que :

« Si le vin venait à disparaître de la production humaine, il se ferait dans la santé et dans l’intelligence un vide, une absence plus affreuse que tous les excès dont on le rend coupable ».

Selon Monsieur Eric MEISTERMANN, si un parallèle peut être fait entre la crise passée et celle que nous vivons actuellement, en évoluant, la règlementation européenne s’est éloignée des principes fondateurs de la règlementation vinicole.

Les pratiques œnologiques ne cessent de croitre de façon exponentielle nous a-t-il dit. Et aujourd’hui, elles se préoccupent davantage de la sécurité alimentaire que de la qualité du produit. Il en résulte que le vin est considéré comme un aliment comme les

autres soumis désormais à un étiquetage de ses ingrédients. Le vin n'occuperait donc plus la même place dans la société ? Peuple vigneron, révoltons-nous !

Et face au danger, quelle qu'en soit la forme, qu'on le nomme oïdium, mildiou, phylloxera, anthropocène, réchauffement climatique ou hygiénisme, il y a toujours de l'espoir.

En vous écoutant Eric MEISTERMANN, j'ai pensé à la calligraphie chinoise, et au mot « crise », désigné par deux caractères : le premier représente un homme au bord du précipice (le danger), et le second, souvent d'ailleurs représenté par des machines, une chance à saisir …

L'INAO se dit d'ailleurs prêt à entendre les attentes sociétales et d'adaptation au changement climatique. Après avoir mis en œuvre un dispositif sur l'intégration des variétés de vigne d'intérêt à fin d'adaptation (VIFA) - basée sur l'expérimentation des cépages résistants, cépages anciens, et méditerranéens - l'INAO propose désormais le dispositif d'évaluation des innovations (DEI) s'appliquant lui aux pratiques culturales ou œnologiques en vue de faire évoluer les CDC.

« Innover pour rester » ! En quelque sorte…

Rester mais certainement pas en place ! Puisqu'il me faut maintenant parler de Victor COULON.

Comme un avion mais un avion qui plante des arbres, et un avion qui court même avec son marathon de la biodiversité et ces 42 km d'arbres à planter sur Châteauneuf-du-Pape.

Au commencement était la vie, avec 789 arbres à la première campagne puis l'effet boule de neige qui permet la route vers l'exponentiel, les forêts qui prennent forme tout en prenant le soin d'accumuler les données pour avoir une compréhension plus fine, comprendre l'équilibre et slalomer entre les couloirs de grêle, pour un jour franchir la ligne d'arrivée non pas vainqueur mais plus fort.

Et il n’y a pas que le sport, il y a aussi l’esprit, avec des conférences et des formations sur le terrain.

La tête et les bras pour intégrer tous les paramètres et avancer main dans la main.

Dans ce combat qu’il faut mener pour chasser parfois l’ubuesque jusqu’à en avoir froid dans le dos, lorsque l’on vous a écouté Monsieur Frédéric MAILLET nous rappeler que l’irrigation des stades de foot pouvait encore se faire aujourd’hui avec de l’eau potable (j’entendais à ce moment-là derrière moi, avec toute sa colère consciente, Isabelle POITOU, s’énerver).

Ces milliards de mètres cubes d’eau justement dont Madame Bénédicte MARTIN nous a rappelé qu’ils étaient l’un des enjeux majeurs de la Région, en nous donnant quelques clés rassurantes face aux prévisions du GIEC qui donnent – je dois vous le dire – un goût de cendre dans l’eau de la bouche du Rhône.

Mais aussi quelques clés plus ambitieuses puisque pour éviter les pénuries comme celle du plateau de Sceau, il serait alors envisagé de faire remonter l’eau de la rivière vers les sommets, autant vous dire, à contrecourant, pour inverser le cours des choses, tel Sisyphe et son rocher, alors imaginons-les donc heureux pour sauver cette eau qui nous est si chère !

L’eau, les gouttes de Dieu, je sais (enfin j’espère) que je pourrai me tourner vers notre Confrère Frédéric ROCHETEAU, pour m’aider à y voir un peu plus clair, cher Frédéric je vous en remercie.

Merci, d’abord parce qu’il est toujours utile d’avoir un ami au conseil d’Etat, ne me demandez pas pourquoi, mais je me dis vraiment que ça peut toujours servir !

Et puis merci de nous avoir rassuré, en nous disant que les juges s’étaient désormais emparés énergiquement du sujet environnemental : le verdissement du droit rural que vous nous avez excellemment conté au travers du bail rural qui s’accommode bien aujourd’hui avec toutes les clauses environnementales.

Avec plusieurs méthodes certes, des hautes juridictions aux juges du fond, mais avec toujours le même objectif : préserver l'environnement des dégâts engendrés par l'activité humaine avec ce nouvel impératif : produire et cultiver mais sans détruire.

Autant vous dire là encore, pour ne pas déconstruire et d'éviter que le monde ne se défasse.

Madame Amélie BARROT, l'empreinte des Papes est ici, à Châteauneuf-du-Pape, indélébile. Vous avez relaté la présence des Papes sur cette terre et les liens étroits et privilégiés qu'ils entretiennent avec la commune depuis le XIV^{ème} siècle. Si Châteauneuf-Calcernier n'avait pas pris le nom de son vin, le vin des Papes, la propension des créatifs à détourner le nom de l'appellation serait-elle aussi imposante ? Vous avez raison de vous interroger Madame, tant la papauté, propre à votre appellation, fait vendre.

Passée la révolte, la lutte continue pour combattre les appropriations illégitimes, avec ou sans humour, mais de plus en plus subtiles. Les relations entre Châteauneuf-du-Pape et le domaine des marques n'ont pas fini d'être tumultueuses …

Monsieur Le Professeur Théodore GEORGOPOULOS, Monsieur Stefan MARTIN, vous nous avez exposé de façon remarquable ce tumulte. En vous écoutant, je revoyais non pas Bardot et Vadim (Et Dieu créa le vin), mais j'avais en tête McEnroe et Connors se renvoyant la balle de façon incessante du fond du cours, Marque/Indication géographique, Indication géographique/Marque …

A cette époque, les matchs étaient plus incertains, comme au début les affaires opposant ces deux signes distinctifs. Et c'est ainsi que quelques cicatrices marquent à jamais. Amis de Châteauneuf, vous avez celle de Vieux Papes, mais n'ayez pas honte, la Champagne à celle du Champomy !

Désormais, les procès se jouent sur un autre terrain. Cher Théodore, vous avez brillamment rappelé le chemin parcouru depuis 1992 notamment, date de la reconnaissance de la spécificité des indications géographiques au niveau européen et leur

protection, voire même, leur primauté sur les marques résultant notamment de la jurisprudence qui n'a aucun secret pour vous.

Cher Stefan, vous nous avez alerté sur les conséquences d'un excès de protection des indications géographiques. Selon vous, le dribble de trop aurait été fait avec la décision Cœur de Provence. Et vous avez tout à fait raison de nous mettre en garde sur le fait que les droits fondamentaux – ici la liberté d'expression – reste le dernier gardien qui pourrait amener le retour de bâton. La question de savoir si la valeur immatérielle des appellations aujourd'hui reconnue est de nature ou non à permettre de les protéger contre toutes formes d'évocation, est donc posée…

Immatériel, Immatériel et quoi de plus immatériel que la passion : Dionysos écoute nous l'espace d'un instant ! Il est bientôt le temps d'aller se lever vers le bar et peut-être sur le bar pour apercevoir Thierry SABON parler de son vin.

Cher Thierry, je ne vous connais pas encore personnellement, mais je dois vous dire que je vous idéalise peut-être déjà.

Votre attachement à laisser passer le temps, en pleine conscience, à cette époque du tout-immédiat, ce sont des propos qui nous rassurent profondément.

En vous écoutant, j'ai pensé à Picasso parlant de ses toiles, avec je vous l'accorde, beaucoup plus d'humilité en ce qui vous concerne, ce qui n'est pas si difficile.

Picasso qui nous disait qu'il *« aura passé toute sa vie à réapprendre à peindre comme un enfant »*.

Et ce qu'il peint : ce rapport que vous avez Cher Thierry à votre vigne et votre vin !

La découverte des saveurs, l'hyper-lucidité poétique de vos lieux et de votre terroir, que vous cultivez pour le mettre en valeur dans vos bouteilles.

Tout cela fait énormément de bien à entendre et cela me donne envie d'être à votre table avec votre vin, votre civet de lièvre et si vous me le permettez bien sûr, avec une pensée pour votre grand-mère.

Et puis à cette table il ne pourrait pas ne pas y avoir Ronan RAFFRAY.

Ronan RAFFRAY nous a je pense, tous décomplexés sur notre consommation de vin.

Ronan RAFFRAY qui, par son plaidoyer sur le vin et sa singularité, en partant du donné au construit, a convoqué physiciens, agronomes, historiens, mais aussi brasseurs, philosophes mais encore météorologues, évangiles, professeurs belges, j'en passe et des meilleures ! Ronan RAFFRAY qui a donc convoqué tous ces gens si brillants, dont il l'est tout autant, pour parvenir, avec beaucoup de précision, à cette conclusion - qui, en bon vivant qu'il est, le reconnaissant lui-même, l'arrange peut-être un peu -, à savoir que non, le vin n'est pas un alcool comme les autres.

Vous m'avez laissé, cher Ronan, le temps d'une nostalgie que je n'ai pas connue et où tu ne seras pas non plus d'ailleurs, je veux dire : en audience.

Je me prends alors à rêver, Cher Ronan, en te demandant de bien vouloir venir un jour pour plaider à nos côtés, parce que je pense que ça nous obligerait peut-être un peu à devenir meilleurs.

CONCLUSION :

Le syndicalisme dont il a été question au cours de cette journée, est une révolte qui permet de conserver les fondations, les racines, lesquelles protègent, évitent la ruine.

« *Il n'y a pas longtemps, c'étaient les mauvaises actions qui demandaient à être justifiées, aujourd'hui ce sont les bonnes.* » nous disait Camus.

Amis vignerons de Châteauneuf-du-Pape, nous, nous savons que vous faites des bonnes actions, n'en déplaisent à certains.

Et aujourd'hui, vous êtes épaulés par trois formidables personnes que nous tenons à remercier et surtout à qui nous souhaitons rendre hommage : Michel BLANC, qui à l'instar de Jacques CHIRAC a cet art d'être toujours à la fois en dedans et en dehors (bref autant vous dire partout), Christine FRESLARD, telle une féline, délicate mais aussi prête à tout pour défendre ses opérateurs, et Jessica PAYERAS, une rose à 13 pétales dont le feuillet est toujours très attendu par ses vignerons.

C'est grâce à l'AIDV que nous nous sommes connus et reconnus, comme si nous nous connaissions depuis toujours. Nous en profitons donc pour remercier également l'AIDV, en la personne de Gonçalo MOREIRA RATO, président de la section EU de l'AIDV de nous faire l'honneur d'être parmi nous. Un clin d'œil également à Christine LEBEL et Michel DESILETS, qui ont joué les maitres du temps, formidables, de ce colloque. Et pour finir, un immense merci à Madame la Présidente Cécile HARTMANN qui s'est beaucoup investie dans l'organisation de ce colloque et à qui nous allons passer la parole pour la conclusion de cette journée.

La coupe est pleine, et après tout cela chers amis, on a presque envie de vous dire il est temps de célébrer l'anniversaire du Syndicat et de boire à sa santé éternelle !